



**Origine : Afrique du Sud**

## Séneçon du Cap

### Nom scientifique

*Senecio inaequidens* (DC)

Famille des Astéracées = Composée



### Description

**Plante herbacée vivace**, à racines superficielles, forme une **touffe arrondie et dense de tiges ligneuses**, d'abord couchées puis redressées et ramifiées pouvant atteindre 110 cm. Les feuilles sont étroitement linéaires, alternes, de 3-14 cm de long et 2-3 cm de large, à marges faiblement enroulées et portant quelques dents irrégulières, espacées.

Les fleurs sont regroupées en capitules irréguliers de type corymbe (80 à 100 par plan développé) de 18 à 25 mm de diamètre. Capitules composé de nombreuses fleurs dont 12 à 14 ligulées (faux-pétales), de couleur jaune vif, de 8 à 11 mm. Les bractées (petites feuilles enveloppant le capitule) lancéolées, scarieuses au bord, se terminent par une pointe brune de poils.

Les fruits sont des akènes de 2 mm surmontés d'une aigrette de soie blanche plumeuse ; chaque pied peut en produire de 10 000 à 30 000 par an.

Le système racinaire forme un réseau dense et superficiel qui fait que la plante se développe sur des sols très peu épais.

Lors de la germination les cotylédons sont verts, épais, légèrement ovales : face interne glabre et brillante, face externe violette.



## Reproduction et dissémination

Le séneçon du Cap produit **des milliers de petites graines légères et à forte capacité de dissémination** : elles volent au vent, flottent sur l'eau, s'accrochent facilement aux fourrures des animaux ou aux habits des promeneurs, mais **la pollinisation se fait essentiellement par les insectes**.

Le stock de semences a une durée de vie de moins de deux ans. La germination est rapide et massive, elle peut avoir lieu toute l'année, avec des pics au printemps et en automne. Les graines germent sur des sols dénudés et à la surface des sols tassés de préférence. Les jeunes pousses sont très vigoureuses.

Floraison de mai à décembre, fructification de juin à janvier. Il n'y a pas de dormance des graines.

Les touffes ont une longévité de 5 à 10 ans

Le séneçon du Cap résiste bien aux incendies et repousse facilement de la base (à moins d'avoir été calciné) .

## Ecologie et milieux colonisés

Le séneçon du Cap est peut exigeant, s'il pousse préférentiellement sous climat méditerranéen, il s'adapte également à d'autres types (atlantique et montagnard) et des sols secs ou humides, calcaires ou acides.

Dans nos régions, il se développe essentiellement dans les milieux ouverts, le long des routes, sur les ronds points, les gares et cours d'eau, dans les éboulis, prairies sèches et terrains ouverts.

## Introduction et aire de répartition globale

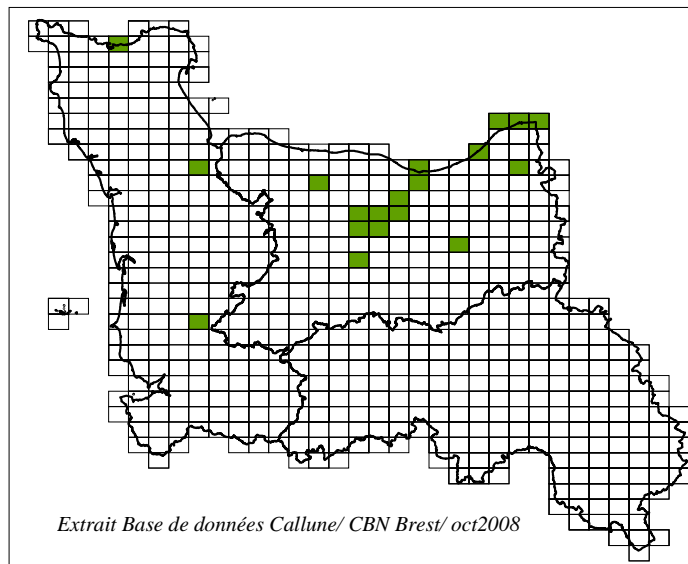
Cette espèce a été **introduite accidentellement** d'Afrique du Sud par le commerce de la laine (les graines ont voyagé dans la laine des moutons importés).

Une expansion très forte a débuté à partir du milieu du 20<sup>ème</sup> siècle dans le sud et l'ouest de l'Europe. On le rencontre sous sa forme diploïde en Amérique du Sud (Argentine, Mexique) et en Australie. La forme tétraploïde, la plus compétitive, est présente partout en Europe, de l'Espagne à l'Irlande et du Danemark à l'Italie.

**En France**, le séneçon du Cap se développe surtout en région méditerranéenne et dans le Nord, mais **tend à se propager dans tout le pays à partir des voies de communication**: autoroutes, voies ferrées, voies navigables.

## Répartition et niveau d'invasion connu en Basse-Normandie

Le Séneçon du Cap est encore peu répandu en Basse-Normandie mais de plus en plus fréquemment observé le long des routes, ronds points, gares et friches industrielles. De là, son implantation dans les milieux naturels ouverts, (pelouses calcaires, dunes littorales, prairies ...) reste une éventualité à ne pas négliger et à surveiller de près.



**Le Séneçon du Cap est une espèce potentiellement invasive en Basse-Normandie.**

### **Nuisances dues à l'invasion**

#### *Sur la biodiversité*

Très dynamique et à forte capacité d'envahissement, le séneçon du Cap est considéré envahissant dans de nombreux pays où il s'étend en dehors de milieux fortement remaniés par les activités humaines dans les **jachères, pâturages mais aussi dans les infractuosités de rochers, les falaises, dunes et terrains salés.**

En occupant rapidement les surfaces où il s'implante par apport de graines, il concurrence et étouffe les espèces indigènes qui ne peuvent persister sous son couvert. Sa capacité à sécréter dans le sol des substances chimiques qui inhiberaient le développement des plantes adjacentes favoriserait du coup son propre démarrage.

#### *Sur l'économie*

Une fois implantée dans certains prés cette espèce est toxique pour le bétail par la présence d'alcaloïdes toxiques qui rend ce séneçon non comestible pour les animaux, la plupart des insectes y compris. La plante diffuse dans le sol des substances toxiques pour ses voisins.



### **A faire ou... ne pas faire**

Informez autour de vous sur les problèmes que pose cette plante.

Ne pas intervenir par arrachage, épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans un avis et un encadrement adéquat.

### **Conseil de gestion**

Vu la situation en Basse-Normandie la première opération à réaliser et certainement la plus efficace est **une information et une sensibilisation** auprès de tous pour éviter la propagation de cette espèce à surveiller. **Les principaux publics cibles sont les gestionnaires et structures privées ou publiques d'entretien des bords de route, ronds points, gares et autres voies de communication.** Une information des botanistes et gestionnaires d'espaces naturels est également nécessaire pour développer une stratégie d'alerte sur la présence de l'espèce en milieu naturel.

Les méthodes de contrôle et d'éradication doivent consister en **un arrachage des plants avant floraison**. Dans des secteurs très infestés le désherbage par des produits phytosanitaires relativement peu toxiques (sulfosate ou glyphosate) ou le labour ont été expérimentés avec quelques succès.

### **Les opérations menées en Basse-Normandie**

Pour l'instant aucune, sinon l'inventaire des stations existantes.

### **Pour en savoir plus**

Ouvrage collectif : Plantes invasives de la région méditerranéenne, 2003 - Agence méditerranéenne de l'environnement, Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, 48p.

COCHARD P.O., 2003 - Histoire de l'expansion en France de *Senecio inaequidens* DC. : analyse bibliographique sur la période 1913-2001. Symbioses, Bulletin des muséums d'histoire naturelles de la région Centre, nouvelle série, N° 9 : 41-56

COSTA, C. 2005 – Atlas des espèces invasives présentes sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue, PNR de Camargue, 220p.

MULLER, S. (coordinateur), 2004. – Plantes invasives en France. Patrimoines naturels, 62, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, 168 p.

Site internet : <http://www.bretagne-environnement.org/especes-invasives/>



Fiche rédigée par le Conservatoire botanique national de Brest  
C. Zambettakis

Avec le soutien financier de :

